



UN MINI-GIRATOIRE POUR ACCÉDER AU GOLF

Le carrefour de la RD 69 et de la route du Golf sera aménagé avec un mini-giratoire de 12 m de rayon extérieur afin de sécuriser les mouvements vers le golf et les résidences de tourisme.

Les îlots seront franchissables afin de faciliter les manœuvres des engins agricoles, des poids lourds et des bus.

DES ENTRECROISEMENTS FACILITÉS SUR LA RD 69

Sur la RD 69, entre le futur mini-giratoire et le carrefour avec la rue des Rosiers et la route du Stade, deux créneaux d'entrecroisement permettront d'avoir une chaussée élargie à 5,50 m, ce qui facilitera le croisement des bus, des poids lourds ou des engins agricoles.

UN TOURNE-À-GAUCHE SÉCURISÉ SUR LA RD 925

Afin de renforcer la sécurité et faciliter l'accès au golf et aux résidences de tourisme depuis la RD 925, l'intersection avec la RD 69 sera aménagée :

- des îlots séparateurs franchissables renforceront la perception du carrefour tout en continuant à permettre le passage des transports exceptionnels sur l'axe de la RD 925 ;
- la RD 925 sera élargie du côté Est afin d'obliger les usagers à infléchir leur trajectoire et à réduire leur vitesse d'approche ;
- le stockage des véhicules en attente de tourner à gauche sera réduit pour être adapté aux besoins.

DES AMÉNAGEMENTS INTÉGRÉS DANS L'ENVIRONNEMENT RURAL

Des plots lumineux signaleront le tourne-à-gauche et le mini-giratoire. L'engazonnement des accotements permettra de conserver le caractère rural des différents aménagements. Le calvaire sera éloigné du carrefour entre la RD 925 et la RD69, et les plantations rétablies.

UN ENTRETIEN PARTAGÉ

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre assurera l'entretien des chaussées des voies communales. La commune de Saint-Riquier-ès-Plains assurera l'entretien des aménagements paysagers.

Le Département de la Seine-Maritime assurera l'entretien des chaussées des RD 925 et RD 69 comme actuellement.

